

*La lettre confidentielle de*  
**LIBRE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ**

Le très select club des non-injectés

**COMPLOTS CONTRE NOS LIBERTÉS FONDAMENTALES ET NOS VIES**

*La vie est notre arme, la liberté notre souffle, car tant que nous vivons elle a un avenir...*

Désobéir ! Refuser l'inacceptable ! Ne pas se soumettre !

## L'HECATOMBE SILENCIEUSE DES INJECTIONS ARNm

PAR PATRICK LEDRAPPIER

1



Fausse pandémie de C19 : plus de cent études prouveraient que les injections ARNm ont déclenché une hécatombe mondiale de cancers fulgurants et de pathologies inédites...

2511

Le 11 novembre 2025

Ils avaient promis aux injectés volontaires la fin d'une pandémie qui menaçait leur vie – qui n'a jamais existée – et ils ont droit à la prolifération d'un fléau : cancers fulgurants, morts subites, myocardites, thromboses, pathologies inédites...

Derrière la peur qu'ils ont savamment – et mondialement – orchestré, derrière les confinements et les injections qu'ils promettaient salvatrice, un scénario de l'horreur se révèle au grand jour : en guise de « vaccins », ils auraient injecté des poisons à des milliards d'êtres humains.

**Le monde découvre lentement ce que nous dénonçons depuis fin 2019 : ils utilisaient de santé publique pour déchaîner la peur afin d'imposer les injections ARNm – qu'ils savaient être de véritables poisons.**

Il découvre fin 2025 ce que Pfizer & Co., l'OMS, la Commission européenne et les politiciens au pouvoir, français y compris, savent depuis 2020 : loin de sauver des vies, l'ARNm les écourté.

Cinq ans après l'opération « fausse pandémie de C19 », un faisceau d'études, de signaux et de silences converge : les injections à ARNm provoqueraient une hécatombe que les politiciens qui en sont directement responsables veulent à tout prix, quoi qu'il coûte, qu'elle reste silencieuse.

2

### **Garder secrètes les statistiques pour ne pas « inquiéter le public »**

Le Royaume-Uni, autrefois modèle de transparence, refuse désormais de publier les données de mortalité selon le statut vaccinal, arguant qu'elles pourraient « inquiéter le public ».

Ces données ne sont plus accessibles qu'à travers une demande payante et dûment motivée auprès de l'Office for National Statistics (ONS).

En France, c'est le refus absolu de communiquer ces informations aux chercheurs, tel Laurent Toubiana. Le motif invoqué ? Elles n'existeraient pas.

Or chacun sait que c'est faux : la Sécurité sociale enregistre l'ensemble des données de santé de chaque assuré, de sa naissance jusqu'à sa mort.

L'Union européenne, elle, reconnaît toujours un excédent de mortalité persistant : environ 3 % de plus en 2025 qu'avant la crise.

Les « experts » invoquent la chaleur, le vieillissement, même le « C19 » – alors qu'ils devraient inonder le monde de statistiques triomphantes puisque leurs injections étaient des armes infaillibles qui sauvaient les vie – ; mais surtout pas un mot sur la vraie cause de cet excédent de mortalité : les injections à ARNm de Pfizer & Co.

### **« Les vaccins ARNm ont été intentionnellement conçus pour mutiler, tuer et réduire la fertilité »**

Cette terrible accusation, que nous reprenons volontiers à notre compte – puisque toutes les données semblent le confirmer – est de l'ex-vice-président de Pfizer, Mike Yeadon<sup>1</sup>.

### **L'injection – le péricarde s'engorge, le cœur s'arrête et le silence s'installe**

Même les sources officielles ne peuvent plus le nier, tant le phénomène est important. Par exemple, une étude américaine<sup>2</sup> a estimé le taux de myocardites confirmées à 52,4 à 56,3 cas pour un million de doses chez les jeunes hommes de 18-24 ans après les vaccins de type BNT162b2 ou mRNA-1273.

La Food and Drug Administration (FDA) a depuis mis à jour l'avertissement sur l'étiquette des vaccins pour y mentionner explicitement la myocardite et la péricardite, en

<sup>1</sup> « The ex-Pfizer scientist who became an anti-vax hero » (L'ancien scientifique de Pfizer devenu un héros antivax).

<sup>2</sup> 52,4 à 56,3 cas pour un million de doses chez les jeunes hommes de 18-24 ans.

estimant l'incidence à environ « 8 cas par million de doses pour les personnes de 6 mois à 64 ans, et environ 27 cas par million chez les mâles de 12 à 24 ans<sup>3</sup>.

Concernant les arrêts cardiaques (morts subites) après vaccination, les données sont beaucoup plus limitées. Une revue signale des cas d'arrêt cardiaque survenus quelques semaines après l'injection, attribuables – dans le scénario étudié – à une myocardite sous-clinique déclenchant des arythmies ventriculaires.

Mais si le silence règne encore à ce sujet, jamais, depuis l'invention de la télévision, on n'avait vu filmés en direct des sportifs s'effondrant d'un arrêt cardiaque en plein effort, ni des présentatrices ou des artistes fauchés par cette mort face caméra.

Leur particularité ? Tous injectés aux produits Pfizer & Co.

### **L'injection – le cerveau se transforme en éponge**

Les injections à ARNm provoqueraient soixante-trois effets indésirables touchant le cerveau et la moelle épinière. Ces poisons perturberaient la barrière hémato-encéphalique, ouvrant la porte à des maladies à prions, méningites, encéphalites, abcès cérébraux, réactivations herpétiques et syndromes démyélinisants.

Les seuils de sécurité du CDC et de la FDA auraient été dépassés soixante-trois fois<sup>4</sup>.

Ces 63 effets neurologiques ne sont pas anecdotiques ; ils sont à mettre en relation avec les résultats d'une autre étude<sup>5</sup> qui relie les injections à ARNm à 86 troubles neuropsychiatriques : démences, psychoses et pensées suicidaires comprises.

À partir des données du VAERS (janvier 1990 à novembre 2024), comparées à celles des vaccins antigrippaux, on apprend l'impensable : la maladie de Creutzfeldt-Jakob (forme de « vache folle ») est rapportée 847 fois plus souvent ; la myélite transverse, 21 fois ; les méningites herpétiques, plus de 1 200 fois ; et les abcès cérébraux, 120 fois plus fréquemment.

### **L'injection – les turbocancers vous terrassent**

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) : plus de 15 000 patients âgés de 20 à 40 ans ont été touchés par un cancer en France en 2022.

Dans « The Lancet Oncology<sup>6</sup> » (décembre 2024), des chercheurs et statisticiens prévoient une hausse d'environ 12 % du nombre de nouveaux cas de cancer et de décès liés au cancer chez les patients de moins de 40 ans entre 2022 et 2050.

### **Pfizer aux avant-postes**

Coïncidence ? Pfizer, en décembre 2023, pariait 43 milliards de dollars sur l'acquisition de Seagen, anticipant une explosion de « turbo-cancers » : Pfizer sera en mesure de proposer la thérapie anticancéreuse de Seagen [anticorps conjugués] au monde

<sup>3</sup> L'avertissement de la FDA.

<sup>4</sup> Les seuils de sécurité du CDC et de la FDA ont été dépassés 63 fois.

<sup>5</sup> Démence, psychose et pensées suicidaires.

<sup>6</sup> The Lancet Oncology : « The current and future global burden of cancer among adolescents and young adults ». (Publié 2024) : « the adolescent and young adult cancer burden globally is projected to increase by about 12 % from 2022 to 2050. »

entier à une échelle jamais vue auparavant, grâce à cette acquisition de 43 milliards de dollars<sup>7</sup>. »

Albert Bourla a qualifié les anticorps conjugués (ADC) de « l'une des plus grandes technologies pour combattre le cancer » et les a comparés aux vaccins à ARNm.

Les pompes funèbres ne devraient donc pas chômer ces prochaines années et nos politiciens s'enrichir un peu plus...



4

Patrick Ledrappier  
Président co-fondateurs de  
**Libre Consentement Éclairé**

### Vos précieux dons (d'euros, pas d'organes)

Les donateurs bénéficient d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don sur vos impôts à payer :

👉 **Un don de 100 € ne vous coûtera en réalité que 25 €.**

Sans le soutien fidèle de nos donateurs, cette lettre ne pourrait tout simplement pas être publiée.



QR code PayPal pour les dons



« C19 : Tuez-les, mais sauvez Big Pharma ! Avec Patrick Ledrappier et Nicolas Bouvier ».

9 905 vues et 70 commentaires le 11 novembre 2025 à 01h10

Pour ceux qui n'ont pas encore lu **C19**, ou qui veulent l'offrir, nous avons décidé de l'envoyer par la poste aux donateurs (à partir d'un don de 39,99 €) :

**Cliquez sur :**

👉 **Un don de 39,99 € pour recevoir le livre vendu 63,29 € sur Amazon**

<sup>7</sup> Les pompes funèbres ne vont donc pas chômer et nos politiciens s'enrichir un peu plus...

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé » Margaret Mead  
[www.libre-consentement-eclaire.fr](http://www.libre-consentement-eclaire.fr)

### Sans vos dons, cette lettre ne peut pas exister

Pour continuer à révéler la vérité et lutter contre l'impunité des puissants, Libre Consentement Éclairé a besoin de votre soutien financier.

**Merci aux donateurs**

#### Don à Libre Consentement Éclairé – Nous aider – Les Combattre

Chèques : Libre Consentement Éclairé - 91, rue du Fbg Saint-Honoré - 75 008 Paris

Virements : compte bancaire : ASS LIBRE CONSENTEMENT ECLAIRE - IBAN : FR76 3000 4007 8300 0102 7173 301- BIC : BNPAFRPPXXX - Agence de domiciliation : BNPPARB PARIS ST PHIL RO (00783)

#### Octobre 2025

PayPal

**Rémi V.** 60 € (nouveau donateur) ; **Claude P.** 80 € (nouveau donateur) ; **Jean-Marie B.** 100 € (donateur régulier) ; **Marie Cécile C.** 60 € (nouveau donateur) ; **Patricia C.** 58 € (nouveau donateur) ; **Catherine F.** 58 € (nouveau donateur) ; **Ekaterini D.** 41 € (nouveau donateur) ; **Catherine de C.** 55 € (nouveau donateur) ; **Robert B.** 61 € (donateur régulier) ; **Inès G.** 51 € (nouveau donateur) ; **Nicolas S-O.** 20 € (donateur régulier) ; **Paul D.** 8 € (donateur régulier) ; **Marie-Christine R.** 58 € (donateur régulier) ; **Béatrice E.** 40 € (nouveau donateur) ; **Claude P.** 80 € (nouveau donateur) ; **Isabelle C.** 58 € (nouveau donateur) ; **Nadia G.** 102 € (nouveau donateur) ; **Jeanne R.** 50 € (donateur régulier) ; **Michel G.** 100 € (donateur régulier) ; **Georges C.** 30 € (donateur régulier) ;

Virements

**Marie-Cécile C.** 60 € (nouveau donateur) ;

Chèques

≈

#### Patrick Ledrappier sur X :

« Les cryptomonnaies décentralisées représentent, en fait, la seule solution à la fois économique et politique qui nous permettra d'assurer nos droits d'être humain et nos libertés fondamentales, et de nous libérer des politiciens professionnels et des hauts fonctionnaires qui nous pillent du matin au soir, qui organisent le chaos généralisé afin de mieux nous contenir dans la condition d'esclave.

Jamais dans l'histoire de l'humanité une telle opportunité n'a été offerte à un peuple... »

#### Cryptomonnaies

Vraiment, si comme nous, vous pensez que les cryptomonnaies décentralisées sont non seulement une source potentielle d'enrichissement important, mais aussi des armes de résistance à l'oppression étatique, à l'agenda 2030 des Nations Unies et au programme de dépopulation des psychopathes de Davos et de leurs maîtres multimilliardaires, ne ratez pas cette formation de très grande qualité, renseignez-vous pour intégrer la prochaine promotion.



**Cryptomonnaies : Formation secrète et fondamentale (pas gratuite) « Acheter, conserver, et vendre en sécurité maximale des cryptomonnaies »**

Si vous êtes intéressés envoyez un courriel à Pierre Lefevre à cet effet en cliquant sur : « [email de Pierre Lefevre](#) ».

≈

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé » Margaret Mead

[www.libre-consentement-eclaire.fr](http://www.libre-consentement-eclaire.fr)



Pour acheter ce livre d'une importance considérable pour la défense de nos droits d'être humain de nos libertés fondamentales, cliquez sur :

**«Le livre que tous les adhérents et soutiens de Libre Consentement Éclairé doivent avoir à portée de main »**

6

Faire un don de 50, 80, 100 € ou autre en cliquant sur :

**Don à Libre Consentement Éclairé  
Nous aider – Les Combattre**

Par chèque à l'adresse suivante (sans oublier d'indiquer votre adresse email) :

Libre Consentement Éclairé - 91, rue du Fbg Saint-Honoré - 75 008 Paris

Par virement bancaire sur notre compte bancaire : ASS LIBRE CONSENTEMENT ECLAIRE - IBAN : FR76 3000 4007 8300 0102 7173 301- BIC : BNPAFRPPXXX - Agence de domiciliation : BNPPARB PARIS ST PHIL RO (00783)

**Déduction fiscale** : les dons à Libre Consentement Éclairé donnent droit à une déduction fiscale à la hauteur de 75% du montant de votre don, dans la limite de 1 000 € (au-delà de 1000 €, votre réduction d'impôt s'élève à 66 % pour la part de vos dons compris entre 1 000 € et 20 % de vos revenus imposables).

- Un don de 50 € donne droit à une réduction fiscale de 37,50 €, il ne coûte en réalité que 12,50 €
- Un don de 80 € donne droit à une réduction fiscale de 60 €, il ne coûte en réalité que 20 €
- Un don de 100 € donne droit à une réduction fiscale de 75 €, il ne coûte en réalité que 25 €
- Un don de 1 000 € donne droit à une réduction fiscale de 750 €, il ne coûte en réalité que 250 €

Les reçus fiscaux sont envoyés à la réception de chaque don.

≈

### **IMPORTANT : Comment partager nos lettres ?**

Nous avons régulièrement des messages d'anciens abonnés qui ne reçoivent plus nos précieuses lettres et qui nous demandent pourquoi ? La raison est généralement la suivante : si vous partager nos lettres en transférant simplement l'e-mail que vous avez reçu de nous avec la lettre à une connaissance, cette dernière peut choisir de se « désabonner », mais dans ce cas c'est vous qu'elle désabonne...

**1. Ne jamais partager nos lettres en transférant les e-mails que vous recevez de nous !**

**2. Pour partager nos lettres : rendez-vous à la fin de la lettre et cliquez sur le lien en dessous de : « Pour télécharger cette lettre, cliquez sur : ... » :**

Pour télécharger cette lettre, cliquez sur :

### **I. CIA, Mossad, MI6, et impunité des coupables**

Pour télécharger la dernière lettre, cliquez sur :

**Une douche froide nommée RFK Jr.**

Cliquez sur le titre de la lettre que vous souhaitez partager, [copiez l'adresse de la page qui s'ouvre](#), et envoyez ce lien à la personne souhaitée. Vous pouvez également télécharger la lettre en fichier pdf et le joindre à votre envoi.